

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR - A FIN DECEMBRE 2024 -

La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) est le document statistique qui présente, au nom du Ministère de l'Economie et des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente. Pour rappel, alors que la situation produite par la TGR a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

L'exécution de la loi de finances (LF) 2024 s'inscrit dans un contexte où l'économie nationale continue de faire preuve de résilience, malgré une saison agricole défavorable pour la troisième année consécutive. La croissance économique a été soutenue, du côté de la demande, par le dynamisme de la consommation des ménages et de l'investissement. Du côté de l'offre, la consolidation des activités non agricoles a été tirée par la reprise de l'ensemble des activités secondaires et du dynamisme des activités tertiaires, particulièrement les secteurs du tourisme et du transport qui ont affiché de bonnes performances. De son côté, l'inflation a enregistré une nette décélération, s'établissant à 0,9% en moyenne annuelle, après avoir atteint 6,1% en 2023.

Dans ce contexte, la situation des charges et ressources du Trésor de l'année 2024 fait ressortir un déficit budgétaire 60,9 MM.DH ou 3,9% du PIB, soit un niveau légèrement inférieur à l'objectif de la LF (4% du PIB) et en amélioration de 0,4 point du PIB comparativement à l'année 2023 (4,4%). Cette évolution reflète une progression des recettes (+49,1 MM.DH) plus importante que celle des dépenses globales (+45,9 MM.DH).

Cette amélioration du déficit a été assurée grâce au bon comportement des recettes, tant fiscales que non fiscales, qui a permis de couvrir les dépenses relatives à l'accélération de certains projets structurants et aux mesures déployées pour répondre aux engagements issus du dialogue social et pour atténuer les effets des pressions inflationnistes et de la sécheresse, ainsi qu'à l'appui apporté aux populations ciblées dans le cadre du chantier de généralisation de la protection sociale, du fonds de gestion des effets du séisme d'Al-Haouz et des dernières inondations.

RECETTES

Bon comportement des recettes fiscales ...

Les recettes ont enregistré, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, un taux de réalisation de 109,7% par rapport aux prévisions de la LF et une hausse de 49,1 MM.DH (+15,2%) comparativement à l'année 2023.

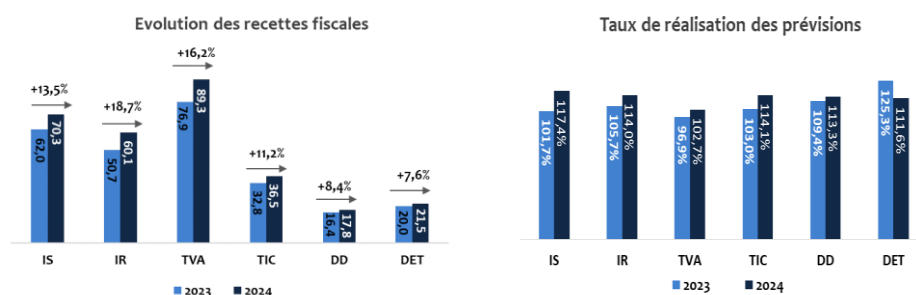
Les recettes fiscales ont affiché un taux de réalisation de 110,8% et une progression soutenue de 37,6 MM.DH (+14,3%). Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, y compris la part supportée par les collectivités territoriales, se sont chiffrés à 23,2 MM.DH contre 19,4 MM.DH à fin 2023.

Cette dynamique exceptionnelle des recettes fiscales résulte de la poursuite de la mise en œuvre de la loi-cadre portant réforme fiscale, notamment à travers des

mesures d'élargissement de l'assiette fiscale, de renforcement de l'équité et du contrôle. L'introduction du recouvrement par retenue à la source pour certains impôts, de l'auto-liquidation de la TVA, de l'extension progressive de cette taxe et de la rationalisation des incitations fiscales, ainsi que le dispositif de régularisation fiscale volontaire, institué par la LF 2024, et le renforcement du contrôle fiscal ont contribué à cette performance des recettes fiscales.

Par nature d'impôt et de taxe, les principales évolutions ayant caractérisé le comportement des recettes fiscales se présentent comme suit :

- **IS** : taux de réalisation de 117,4% et progression de 8,4 MM.DH (+13,5%), atteignant un niveau de 70,3 MM.DH. Cette performance s'explique principalement par l'augmentation des recettes au titre du complément de régularisation (+2,2 MM.DH), des acomptes (+4,7 MM.DH) et des recettes issues de l'action de l'administration (+0,7 MM.DH) ;
- **IR** : taux de réalisation de 114% et hausse de 9,5 MM.DH (+18,7%), reflétant essentiellement une amélioration des recettes générées par l'IR sur les salaires (+2,4 MM.DH) et sur les profits fonciers (+0,6 MM.DH), ainsi que par l'IR retenu à la source sur les profits de cession de valeurs mobilières, les produits de placements à revenu fixe (+0,8 MM.DH) et les revenus professionnels (+0,3 MM.DH). Cette performance de l'IR a été tirée également par la régularisation fiscale volontaire (+2,7 MM.DH) et par l'effort de l'administration en matière de recouvrement (+2,1 MM.DH) ;
- **TVA** : taux de réalisation de 102,7%. Ces recettes ont progressé de 12,4 MM.DH (+16,2%), grâce au produit de la TVA aussi bien à l'importation (+6,3 MM.DH ou +11,9%) qu'à l'intérieur (+6,1 MM.DH ou +25,6%), traduisant à la fois la reprise de la consommation et l'impact des mesures introduites par la LF 2024 ;
- **Taxes intérieures de consommation** : taux de réalisation de 114,1% et hausse de 3,7 MM.DH (+11,2%), attribuable à une amélioration des TIC sur les produits énergétiques (+1,9 MM.DH ou +11,8%), sur les tabacs (+1,1 MM.DH ou +8,3%) et sur les autres produits (+0,7 MM.DH ou +21,9%) ;
- **Droits de douane** : taux de réalisation de 113,3% et hausse de 1,4 MM.DH (+8,4%) ;
- **Droits d'enregistrement et de timbre** : taux de réalisation de 111,6% et progression de 1,5 MM.DH (+7,6%), reflétant essentiellement la hausse des droits d'enregistrement (+1,3 MM.DH).



... et des recettes en provenance des EEP

Les recettes non fiscales se sont, pour leur part, établies à 67,9 MM.DH contre 56,8 MM.DH un an auparavant, affichant un taux de réalisation de 104% par rapport aux prévisions de la LF. Ces recettes comprennent :

- 35,3 MM.DH au titre des mécanismes de financements innovants ;
- 16,6 MM.DH en provenance des établissements et entreprises publics, dont 6 MM.DH versés par l'Agence nationale de la conservation foncière, du

cadastre et de la cartographie, 5,8 MM.DH par l'OCP, 2,9 MM.DH par Bank Al-Maghrib et 0,7 MM.DH par Ittissalat Al-Maghrib ;

- 10,8 MM.DH au titre des « produits divers » des ministères ;
- 2,9 MM.DH au titre des fonds de concours ; et
- 1,7 MM.DH au titre des produits de cession de participations de l'État.

DEPENSES

Augmentation des dépenses ordinaires...

Les dépenses ordinaires ont atteint un montant de 309,7 MM.DH, enregistrant un taux d'exécution de 100,9% et une hausse de 16,4 MM.DH (+5,6%) par rapport à 2023. Cette évolution est attribuable principalement à l'augmentation des dépenses au titre des biens et services de 18,3 MM.DH et, dans une moindre mesure, à la hausse des intérêts de la dette de 2,7 MM.DH. Les charges de la compensation ont, pour leur part, accusé une baisse de 4,6 MM.DH.

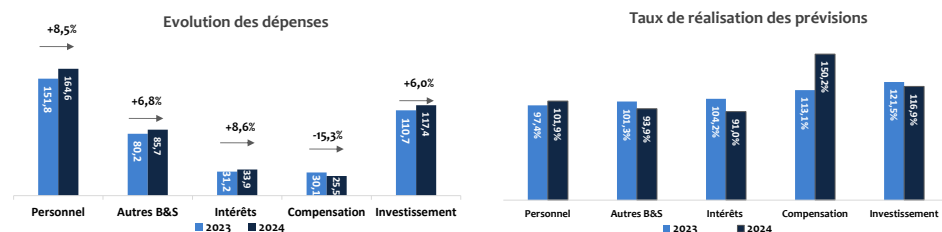
L'exécution des dépenses de personnel a été marquée par un taux de réalisation de 101,9%, en augmentation de 12,9 MM.DH en relation avec les revalorisations des salaires de la fonction publique. Concernant les dépenses afférentes aux « autres biens et services », elles ont affiché un taux d'exécution de 93,9%, traduisant un effort de rationalisation par rapport aux prévisions de la LF 2024. Comparativement à l'année 2023, ces dépenses ont augmenté de 5,5 MM.DH.

Les intérêts de la dette ont, pour leur part, affiché un taux de réalisation de 91%. Leur évolution par rapport à 2023 recouvre une hausse des intérêts de la dette extérieure (+2,2 MM.DH) et ceux de la dette intérieure (+0,5 MM.DH).

Les charges de la compensation ont enregistré un taux de réalisation de 150,2%. Elles ont affiché un recul de 4,6 MM.DH, par rapport à l'année 2023, provenant du gaz butane (15 MM.DH, en baisse de 1,8 MM.DH), de la farine nationale de blé tendre (2,2 MM.DH, en repli de 1,7 MM.DH), et du sucre (6,2 MM.DH, en recul de 0,4 MM.DH). Les subventions accordées aux professionnels du secteur du transport routier se sont élevées à 1,7 MM.DH, contre 2 MM.DH en 2023. À noter qu'une décompensation partielle du gaz butane a été opérée à partir du 20 mai 2024 et a porté sur une réduction de 2,5 DH pour la bonbonne de 3 kg et 10 DH pour celle de 12 kg.

Ces évolutions des recettes et des dépenses se sont traduites par un solde ordinaire excédentaire de 62,9 MM.DH contre 30,2 MM.DH un an auparavant.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions ont atteint 117,4 MM.DH, en hausse de 6,6 MM.DH par rapport à 2023. Comparativement aux prévisions de la LF 2024, leur taux de réalisation s'est élevé à 116,9%.



COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Un solde négatif des comptes spéciaux du Trésor ...

Les comptes spéciaux du Trésor ont dégagé un solde négatif de 6,4 MM.DH, contre un solde excédentaire de 16,4 MM.DH à fin 2023, résultant principalement de l'évolution du solde du fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale (-7,8 MM.DH contre +1,7 MM.DH à fin 2023) et du solde du fonds de gestion des effets du séisme d'Al-Haouz (-5,3 MM.DH contre +17,3 MM.DH à fin 2023).

FINANCEMENT

Des financements mobilisés principalement sur le marché domestique

Compte tenu de ces évolutions et d'une augmentation des opérations en instance de 5,2 MM.DH, le besoin de financement s'est établi à 55,9 MM.DH. A cet égard, les mobilisations nettes se sont élevées à 50,2 MM.DH sur le marché domestique et 19 MM.DH au titre des emprunts extérieurs.

Le flux de l'endettement intérieur recouvre des souscriptions pour un montant de 187,3 MM.DH et des remboursements en principal pour 137,1 MM.DH. Celui de l'endettement extérieur recouvre des tirages de 40,4 MM.DH et des amortissements de 21,4 MM.DH.

SITUATION PROVISOIRE DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Recettes nettes et hors TVA des Collectivités territoriales)

En M.DH

	Décembre	Loi de finances	Décembre	Décembre 2024 / Décembre 2023		Taux de réalisation
	2023	2024	2024	en %	en valeur	en %
I - RECETTES ORDINAIRES	323 472	339 499	372 563	15,2%	49 091	109,7%
RECETTES ORDINAIRES (hors Cession de participations de l'Etat)	321 865	334 499	370 863	15,2%	48 998	110,9%
Recettes fiscales	262 566	270 797	300 147	14,3%	37 581	110,8%
- Impôts directs	116 504	116 942	135 074	15,9%	18 570	115,5%
- Impôts indirects	109 637	118 851	125 746	14,7%	16 109	105,8%
- Droits de douane	16 436	15 728	17 814	8,4%	1 378	113,3%
- Enregistrement et timbre	19 989	19 276	21 513	7,6%	1 524	111,6%
Recettes non fiscales	56 790	65 253	67 849	19,5%	11 059	104,0%
- Recettes en provenance des établissements et entreprises publics	13 987	19 480	16 610	18,7%	2 623	85,3%
- Autres recettes	41 196	40 773	49 540	20,3%	8 344	121,5%
- Cession de participations de l'Etat	1 607	5 000	1 700	-	93	34,0%
Recettes de certains CST	4 116	3 450	4 566	10,9%	450	132,3%
- Fonds de soutien des prix	464	600	465	0,2%	1	77,5%
- Fonds spécial routier	3 652	2 850	4 101	12,3%	449	143,9%
II - DEPENSES GLOBALES y compris SEGMA et CST	387 630	401 462	433 494	11,8%	45 863	108,0%
DEPENSES ORDINAIRES	293 276	307 031	309 692	5,6%	16 416	100,9%
Biens et services	231 991	252 845	250 328	7,9%	18 337	99,0%
Personnel	151 767	161 623	164 631	8,5%	12 864	101,9%
Autres biens et services	80 224	91 221	85 697	6,8%	5 473	93,9%
Dettes publiques (1)	31 221	37 229	33 893	8,6%	2 672	91,0%
Intérieure	22 930	26 975	23 399	2,0%	469	86,7%
Extérieure	8 291	10 254	10 494	26,6%	2 203	102,3%
Compensation (2)	30 064	16 957	25 470	-15,3%	-4 594	150,2%
SOLDE ORDINAIRE	30 196	32 469	62 871	108,2%	32 675	193,6%
INVESTISSEMENT	110 742	100 431	117 383	6,0%	6 641	116,9%
dont Fonds spécial routier	3 198	2 850	4 108			144,1%
SOLDE DES CST (3)	16 388	6 000	-6 419	-139,2%	-22 807	-107,0%
DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL	-64 158	-61 962	-60 931	-5,0%	3 227	98,3%
VARIATION DES OPERATIONS EN INSTANCE	-9 178		5 232		14 410	
BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT	-73 337	-61 962	-55 699	-24,1%	17 638	89,9%
FINANCEMENT INTERIEUR	38 375	10 831	36 732		-1 643	339,1%
Endettement intérieur	39 562		50 209		10 648	
Autres opérations	-1 187		-13 478		-12 291	
FINANCEMENT EXTERIEUR	34 962	51 131	18 967		-15 995	37,1%
Tirages	45 502	70 000	40 364		-5 138	57,7%
Amortissements	-10 540	-18 869	-21 397		-10 857	113,4%
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-4,4%	-4,0%	-3,9%			
Déficit hors cessions de participation de l'Etat (en % du PIB)	-4,5%	-4,3%	-4,1%			

(1) Les intérêts au titre de la dette intérieure sont présentés nets des recettes en atténuation des dépenses de la dette.

(2) Il s'agit des charges dues et non des paiements.

(3) Les dons CCG ont été reclassés parmi les recettes non fiscales.

DETAIL DES RECETTES ORDINAIRES

En M.DH

	Décembre	Loi de finances	Décembre	Décembre 2024 / Décembre 2023		Taux de réalisation
	2023	2024	2024	en %	en valeur	en %
RECETTES FISCALES	262 566	270 797	300 147	14,3%	37 581	110,8%
Impôts directs	116 504	116 942	135 074	15,9%	18 570	115,5%
Impôt sur les sociétés (I.S)	61 952	59 918	70 339	13,5%	8 387	117,4%
Impôt sur le revenu (I.R)	50 656	52 739	60 144	18,7%	9 488	114,0%
Autres impôts directs	3 896	4 286	4 591	17,8%	695	107,1%
Impôts indirects	109 637	118 851	125 746	14,7%	16 109	105,8%
Taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A)	76 857	86 911	89 287	16,2%	12 430	102,7%
(Intérieure)	23 785	29 403	29 877	25,6%	6 092	101,6%
(Importation)	53 072	57 508	59 410	11,9%	6 338	103,3%
Taxe intérieure de consommation (T.I.C)	32 780	31 940	36 459	11,2%	3 679	114,1%
(Tabacs)	13 651	12 500	14 779	8,3%	1 128	118,2%
(Produits énergétiques)	16 161	16 640	18 062	11,8%	1 901	108,5%
(Autres)	2 967	2 800	3 618	21,9%	650	129,2%
Droits de douane (D.D)	16 436	15 728	17 814	8,4%	1 378	113,3%
Enregistrement et timbre (D.E.T)	19 989	19 276	21 513	7,6%	1 524	111,6%
RECETTES NON FISCALES	56 790	65 253	67 849	19,5%	11 059	104,0%
- Recettes en provenance des établissements et entreprises publics	13 987	19 480	16 610	18,7%	2 623	85,3%
- Autres recettes	41 196	40 773	49 540	20,3%	8 344	121,5%
- Cession de participations de l'Etat	1 607	5 000	1 700	-	93	34,0%
Recettes de certains CST	4 116	3 450	4 566	10,9%	450	132,3%
Fonds de soutien des prix	464	600	465	0,2%	1	77,5%
Fonds spécial routier	3 652	2 850	4 101	12,3%	449	143,9%
RECETTES ORDINAIRES	323 472	339 499	372 563	15,2%	49 091	109,7%
RECETTES ORDINAIRES (Hors Cession de participations de l'Etat)	321 865	334 499	370 863	15,2%	48 998	110,9%